

## Fermeture des centrales à charbon Nouvelle étude de RTE et provocations de De Rugy

Pour FO, c'est toujours NON !



RTE a rendu public ses analyses complémentaires effectuées à la demande du Gouvernement sur pression de l'ensemble des organisations syndicales. Ces analyses ont été faites pour vérifier le respect de la sécurité d'approvisionnement de la France au regard de la volonté de l'État de fermer les centrales à charbon au plus tard en 2022.

### Des effets d'annonces indignes

Compte tenu des retards de l'EPR et plus encore de la CCG de Landivisiau, mais aussi des incertitudes sur l'interconnexion avec l'Angleterre, toute fermeture anticipée des centrales au charbon mettrait en risque la sécurité d'approvisionnement. D'ailleurs, le rapport de RTE souligne que « Dans l'hypothèse où ni l'EPR, ni la centrale de Landivisiau ne seraient mis en service à l'horizon 2022 et où l'ensemble des dernières centrales à charbon seraient fermées, les durées moyennes de défaillance atteignent près de six heures par an ». Or, le projet de décret accompagnant cette PPE prévoit que le critère de défaillance retenu est de trois heures, soit moitié moins !

C'est pourquoi le ministre De Rugy, droit dans ses bottes, a retenu trois leviers supplémentaires soufflés par RTE dans son rapport pour dégager 2 à 3 GW supplémentaires.

Le hic, c'est que ces leviers sont, soit irréalistes, soit inacceptables socialement.

Le premier levier porte sur **la réduction de la consommation**. RTE indique que « les principaux gisements de baisse de la consommation portent sur les usages liés à l'éclairage, le froid et les technologies de l'information et de la communication. Le cumul des baisses de consommation d'énergie de ces différents usages peut atteindre plusieurs TWh d'ici 2023 ».

**Pour FO, cet objectif est irréaliste à atteindre d'ici un temps aussi court. Sans compter qu'il supposerait le dégagement de subventions publiques considérables pour y parvenir !**

Le second porte sur **l'optimisation du calendrier de mise à l'arrêt des centrales nucléaires**. Au menu, respect strict du calendrier des visites décennales et repositionnement de certaines visites.

Ce second paramètre dépend de l'ASN. Quant au premier, il ne se décrète pas et interroge sur les conséquences d'une telle pression sur la sûreté. RTE parle ici d'un à deux GW de marge, mais le moins que l'on puisse dire, c'est que celles-ci restent incertaines.

Enfin, le ministre évoque **l'arrêt de la centrale de Cordemais, mais en la gardant en veille en la faisant tourner 20 heures par an.**



De qui se moque-t-il ?

Quel mépris pour les salariés de ces centrales qui ont encore pendant cet hiver assuré l'approvisionnement de la France en suivant les messages de RTE !

C'est une véritable insulte indigne d'un ministre qui plus est, élu local de cette Région !

Quel avenir enfin dans ces conditions pour le projet Ecocombust ?

Tout cela représente un vrai scandale !

**FO Énergie et Mines condamne la fermeture des centrales à charbon qui est une aberration économique, laisserait des bassins d'emplois sinistrés et n'est pas justifiée par des considérations environnementales, les émissions de CO2 étant marginales.**